

Étant conscients qu'une véritable solution n'est satisfaisante si elle n'englobe pas l'ensemble du système, nous jouissons présentement de meilleures relations avec les autres agences intéressées.

Nous croyons que plusieurs choses sont importantes en essayant d'atteindre une solution finale au problème. D'abord, nous croyons que des études devraient être entreprises, avec toute la diligence possible, pour établir la praticabilité d'ouvrages régulateurs supplémentaires sur le système pour assurer des variations plus raisonnables dans les niveaux.

Ensuite, nous suggérons qu'il devrait y avoir une autorité supérieure ayant juridiction sur les mesures de toutes les agences régulatrices situées dans le bassin hydrographique. Cette autorité unique assurerait l'usage le plus profitable de ces eaux pour tous ceux qui sont situés sur la voie maritime, ou qui se servent de ses aménagements.

Monsieur le président, l'Association des centres de villégiature de la rivière des Français demande spécifiquement à votre comité d'appuyer notre requête pour des études hydrologiques immédiates sur le système de la rivière des Français. Nous croyons que ce type d'étude seul fera finalement connaître la praticabilité des mesures régulatrices en aval. Enfin, nous demanderions à votre Comité de nous donner des conseils, des directives qui, à votre avis, aideraient à résoudre un problème de longue date sur la rivière des Français. Encore une fois, nous soulignerions le besoin d'agir le plus rapidement possible en entreprenant des mesures protectrices.

Conclusion

La rivière des Français et le lac Nipissing dans leur état naturel comprennent un des cours d'eau les mieux connus et les plus charmants de l'Ontario. Des améliorations apportées par l'homme, bien conçues, peuvent et devraient garantir que cette eau extrêmement productrice ne soit pas épuisée, ni détériorée de quelque façon que ce soit. Notre Association se sent obligée envers le public à voir à ce que ce cours d'eau reste une ressource productrice et qu'on ne permette pas qu'il devienne une autre perte inutile, dénuée et polluée. Nous demandons respectueusement votre assistance dans cet effort.

Nous apprécions sincèrement cette occasion que nous avons eue de vous présenter notre exposé à vous, messieurs, et espérons que vous considérerez sérieusement nos idées et nos demandes. Merci.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie, monsieur Wenborne.

M. WENBORNE: J'aimerais mentionner une autre chose: en écoutant M. Langford et les membres du Comité je crois que sur une base beaucoup plus petite nous avons un parallèle assez rapproché des Grands lacs dans notre propre petit système chez nous. Une régularisation d'une partie du bassin ou de la rivière ne semble pas apporter les avantages ou les résultats désirés dans la région sans qu'il y ait de régularisation générale.

Le PRÉSIDENT: J'ai ici M. Legault, et M. Aiken. A vous, monsieur Legault.

M. LEGAULT: D'abord, laissez-moi vous féliciter sur votre exposé très bref mais très exact. Pensez-vous que le manque de régularisation en aval du lac Nipissing et en aval du barrage de la Chaudière s'est accentué depuis que le pertuis a été creusé près du barrage Chaudière?

M. WENBORNE: La réponse à cette question comporte une certaine connotation politique. Le pertuis fut creusé, comme vous le savez, il y a presque quinze ans et il n'a jamais servi simplement parce qu'on ne pouvait pas s'en servir. Les ouvrages régulateurs qui existent au barrage de la Chaudière n'ont pu faire face au débit de l'eau sur la rivière des Français, sauf en temps de régularisation maximum. Cela a été construit parce que le représentant de la région aurait aimé que les intérêts de North-Bay et de Nipissing se sentent plus à l'aise dans l'éventualité d'une hausse de l'eau.